



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC

05.45.22.50.59

ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

**COMpte RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES**
Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>

Séance du mardi 18 mars 2025

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M^r CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVM: M^r CHAMPALOUX (AUNAC SUR CHARENTE et Vice-Président du SIVM), M^{me} ROUSSEL (CHENON)

DDEN: M^{me} VIDAL

Représentants des parents d'élèves: M^r BONNAUDET, M^r JONARD, M^{me} RHINO, M^{me} THOMAS, M^{me} NAVARRE, M^r MARMANDE

Enseignants: M^r CERTIN, M^{me} DUPUIS-MALLINGER, M^{me} BRUNAUD, M^r BOURCHENIN, M^{me} BABAUD (RASED)

Invités – Association des Parents d'élèves: M^{me} CORDEAU

Invités – Association Espace Culture Loisirs d'Aunac: M^{me} SOULET

II Membres excusés

M^{me} HUGONNAUD-FAYOLAT Inspectrice de l'Éducation Nationale

Enseignants: M^{me} DUFOUR, M^{me} POPE,

Représentants des parents d'élèves:

Elus: M^r CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^{me} PINEAU (MOUTON)

Invités – Association Apprendre en s'Amusant en Nord Charente: M^{me} ROCHERON

Invités – Comités des Fêtes et d'Action Locale: M^r BARDIN

III Ordre du jour

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent
- 2) Projet d'école projets de classe (sorties et activités)
- 3) Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2025
- 4) Actions de l'A.P.E.
- 5) Travaux et investissements effectués et à venir
- 6) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

Le Compte Rendu du précédent Conseil d'école est validé à l'unanimité.

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent (en date du 15 novembre 2024)

Le Compte-rendu du Conseil d'école précédent a été validé à l'unanimité.

2) Présentation du projet de l'école sur l'année 2024-2025 et des projets de classe :

Le projet d'école présenté pour l'année scolaire 2024-2025 est en lien avec le projet d'école quinquennal sur lequel a travaillé l'équipe enseignante en 2023-2024. Ci-dessous les principales actions menées depuis le dernier Conseil d'école du 15 octobre 2024

Pour rappel, le thème retenu est le suivant : « Littérature, Aventure, Nature »

→ Apprentissages Fondamentaux :

Axe 1 : le développement du langage oral dès la maternelle :

Axe 2 : la ritualisation des activités mathématiques (calcul mental, réfléchi posé, numération...) et langagières

Axe 3 : la métacognition et l'explicitation des notions comme levier de la réussite scolaire

→ **Sur l'année scolaire - Formation Continue des enseignants** : Chaque enseignant a participé à 18h de formation autour de la maîtrise de la langue française (l'oral pour les PS-MS-GS-CP et la Production écrite pour les CE-CM)

→ **Sur l'année scolaire - « Les z'orateurs »** : participation à une action académique de lecture à voix haute (CE1-CE2)

→ **08/02 et 29/03/2025 : Finale régionale et nationale du concours de Scrabble** : une élève de CM2 qualifiée pour la finale à Paris

→ **12/02/2025 - Concours Académique de Calcul Mental** : un élève de CM1 termine second au niveau académique (environ 7000 participants) Remise des récompenses le 19 mars.

→ Ouverture sur le monde et Coopération :

Axe 1 : développer le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe,

Axe 2 : intégrer et respecter les règles de vie collective

Axe 3 : acquérir le sens de la responsabilité, individuelle et collective, en matière de sécurité et de santé notamment

Axe 4 : respecter autrui (civilité, inclusion refus des stéréotypes et des discriminations).

→ **15/10/2024** : Visite aux résidents de l'EHPAD de St Front (GS-CP)

→ **17 et 18/10/2024** : Matinées communes (école entière ; 5 dans l'année)

- **09/11/2024** : Journée Non au Harcèlement (école entière)
- **26/11/2024** : Accueil des résidents de l'EHPAD de St Front (GS-CP)
- **18/02/2025** : Visite aux résidents de l'EHPAD de St Front (GS-CP)
- **20 et 21/02/2025** : Matinées communes (école entière) avec ateliers alimentation menés par la MSP d'Aunac le soir pour les familles
- **17 et 18/04/2025** : Matinées communes (école entière) avec ateliers alimentation menés par la MSP d'Aunac le soir pour les familles
- **09,13 et 16/05/2025** : Végétation à Madagascar : présentation par l'Association Amadea (GS-CP-CE-CM)
- **16/05/2025** : Soirée Scrabble (Familles et Village)
- **14/06/2025** : Fête de l'école : Rando'Mots (Familles et Village)
- Projet autour du fleuve Charente en lien avec le collège Alfred Renoleau de Mansle (CM)
- Projet Vendée Globe (CE-CM)
- Bivouac de fin d'année scolaire (CE-CM)

→ **Développement durable :**

Axe 1 : Investir les outils de l'école (*jardin, mare, poulailler pédagogiques, classe dehors*)

Axe 2 : Entretenir des partenariats financiers et humains avec des structures impliquées dans les démarches de Développement Durable

- **09/12/2024** : La forêt s'invite à l'école : végétalisation de la cour et des abords : plantation d'arbres et de plantes (école entière)
- **10/12/2024, 08/04,03 et 30/06/2025** : Les jardins d'Isis : 4 séances autour de la thématique du bois et des forêts (CE)
- **13/03/2025** : Participation à la plantation du verger fruitier par l'association « Mémoire Fruitière des Charentes »
- **25/03/2025** : Les jardins Respectueux (GS-CP)
- **05,19/05/ et 02/06/2025** : Animation Charente Nature Arbres et Forêts (PS-MS-GS-CP)
- **20/05/2025** : Animation CETEF Arbres et Forêts (CM)
- **12/06/2025** : visite du LP, section bois pour fabrication de tables de jardin en chêne ; installation au jardin le lendemain
- « Classe dehors » (forêt et jardin)

Les actions Charente Nature et CETEF sont financées par le Département via l'appel à projets « Les élèves charentais au cœur de l'environnement » (1.500€)

- CAUE : restructuration de la mare de l'école (école entière) – *projet sur plusieurs années*

→ **Éducation Artistique et Culturelle (multiplier les rencontres et les pratiques pour s'approprier des connaissances)**

Axe 1 : la Littérature :

Axe 2 : le Spectacle Vivant

Axe 3 : le Patrimoine

Axe 4 : la Musique

Axe 5 : la Culture Scientifique

Axe 6 : les Arts Visuels

- **03/12/2024** : Mon Premier Cinéma (PS-MS)
- **12/11/2024** : Exposition sur le 11 novembre (de la GS au CM2) avec Lionel B.
- **28/11/2024** : Partenariat « Livres et Vous » : animation et vente le soir (école entière)
- **06/12/2024** : Les 3 Aires : Spectacle « Drôle d'oizo » avec médiation la semaine précédente (PS-MS-GS-CP)
- **23 ou 24/01/2025** : Participation à la Nuit de la Lecture (école entière)
- **22/03/2025** : Nuit de l'équinoxe (Familles et Village) – Seconde nuit des étoiles le 02/08/2025 sur le terrain de football
- **24, 31/03 et 06/05/2025** : Résidence d'auteur à l'école : Laurent AUDOUIN (GS-CP-CE-CM)
- **25/03/2025** : Festival du Livre Jeunesse (PS-MS) Anne Isabelle LE TOUZE interviendra sur l'après-midi dans la classe pour présenter ses œuvres et une animation avec les enfants. En amont, un travail a été réalisé autour de ses ouvrages pour réaliser une exposition sur le thème des couleurs.
- **01/04/2024** : Mon Premier Cinéma (PS-MS) Grosse Colère
- **03/04/2025** : Les 3 Aires : Spectacle « Versant Vivant » (CE-CM) avec médiation la semaine précédente
- **19/04/2025** : Projet Minusculette avec l'illustratrice Kimiko (PS-MS) réalisation d'une maquette qui sera visible à la librairie Livres et vous de Ruffec en vitrine sur le thème de la classe dehors.
- Projet "La bouteille à la mer revisitée" (Capsule temporelle: message aux générations futures). Exposition à l'App'Art du collège Alfred Renoleau de Mansle. (CM)
- Partenariat « Lire et Faire Lire » : animation en BCD (GS-CP-CE)
- « Lectures Partagées » lors des journées communes (école entière)

→ **Pratique sportive et santé :**

Axe 1 : Être autonome en terme de petit équipement sportif et bénéficier des ressources du territoire pour les éléments plus conséquents

Axe 2 : Créer et encourager chez les élèves et les familles une véritable dynamique d'hygiène et de santé.

- USEP : rencontres sportives et emprunt de matériel (CE-CM)
- Matériel du PETR : TchouckBall, Educ'Gym, Cirque (école entière)
- Équipement de la cour subventionné par l'ANS (école entière) : paniers de basket, buts amovibles de hand et lots de ballons
- Propositions de la Maison de Santé et de l'Infirmière Scolaire : Alimentation, Gestes qui Sauvent, Tabac (école entière)
- **Du 25 au 28/06/2025** : Bivouac de 2 nuits et 3 jours (CE-CM).

3) Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2025 :

Cadre général : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 (dit « décret Peillon ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées dont le mercredi matin, durée d'enseignement maximum : 5h30/j et 3h30/ ½ j, PEdT: non obligatoire

Cadre dérogatoire 1 : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 « dit décret Peillon dérogatoire » : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées, dérogation aux 5h30/j et 3h30/ ½ j d'enseignement maximum.

Cadre dérogatoire 2 : Décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 (dit « décret Hamon ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées dont 5 matinées pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j ; Activités périscolaires regroupées sur un après-midi.

Cadre dérogatoire 3 : Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 (dit « décret Blanquer ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j.

Le cadre dérogatoire 3 a été validé à l'unanimité en mars 2024 et est donc valable jusqu'à la rentrée 2026

4) Actions de l'APE :

L'équipe enseignante remercie vivement l'APE pour son soutien et son travail mené année après année.

L' Association des Parents d'Élèves rappelle qu'une benne à carton a été placée sur le parking de la Coopérative Agricole sur la route de Saint Front.

→ Prochaines actions :

- Vente de plants potager puis de produits avec dessins des élèves
- 8 mai : brocante
- 16 mai : restauration à la soirée Scrabble
- 24 mai : soirée moules frites à la salle des fêtes de Chenon
- 14 juin : Restauration à la fête d'école (l'APE offrira le repas aux élèves et à leurs parents)

5) Travaux et investissements

Dans le cadre du projet de reconstruction du bâtiment de l'ECLA, un parking est en projet derrière l'école, près du verger d'espèces anciennes qui vient d'être planté. Un chemin d'accès vers l'école est prévu. Cette solution permettra de délester le parking de l'école souvent encombré au moment de la rentrée ou de la sortie des classes.

Demandes formulées par l'équipe enseignante au vote du budget du SIVM :

→ Volet Investissements :

Classe de PS-MS

- ① Achat d'une desserte mobile (227,20€ TTC)



Classe de GS-CP

- ① 3 tabourets (200€ TTC)



Classe de CE1-CE2

- ① Réfection de la classe – placo, sols, peinture (13.809,16€ TTC)
- ② Réfection de la classe – radiateurs (3.172,20€ TTC)
- ③ Réfection de la classe – électricité (3168,00€ TTC)
- ④ Solution interactive complète : VPI, enceintes, tableau blanc (3.173,56€ + 168€ TTC)



École

- ① Étude de faisabilité de la réfection de la mare (subventionnable) (3.000€ TTC)



Sécurisation de l'école

- ① Installation d'un système d'alerte

Suite au Conseil d'école et aux échanges concernant le PPMS pendant lesquels l'inefficacité du système d'alerte a été débattue, je vous propose d'étudier ce qu'il serait possible de mettre en œuvre et le coût que cela pourrait engager.



- ② Accès de l'école

L'accès de la cour par la grille principale a été partiellement sécurisé avec un système d'ouverture électrique ; le système n'est pas parfait mais permettait à l'époque un compromis qualité-prix convenable. Il serait intéressant d'avoir un type d'accès similaire côté maternelle voire une réflexion plus globale sur l'amélioration de l'accessibilité à l'établissement.

L'école sollicite aussi et enfin le maintien du soutien financier de 2.000€ acté l'an dernier pour financer la classe découverte des CE1-CE2. Cette classe « bivouac » avait été annulée pour risques d'orages mais sera reconduite cette année avec les élèves de CE1-CE2 mais aussi la classe de CM1-CM2. Il n'est pas demandé à ce que la somme soit doublée. Le séjour aura lieu du 25 au 27 juin 2025.



→ Volet Fonctionnement :

Il est constaté que le budget de fonctionnement de 6.000€ qui avait été alloué jusqu'à l'année 2024 commence à être insuffisant pour les achats nécessaires à la bonne mise en œuvre des actions pédagogiques. Avec la hausse progressive de nos effectifs, ce budget est en

effet passé de 100€ par élève en 2020 à 70€ en 2024. Ajoutée à l'inflation drastique que le pays connaît, l'équipe enseignante a, cette année, légèrement dépassé le montant alloué sur 2024. Face à ce constat, une augmentation de 2.000€ est demandée, soit 8.000€ pour 85 élèves actuellement.



Il est précisé que cet argent est utilisé pour :

- les achats de fournitures : L'école fournit l'ensemble du matériel nécessaire aux élèves jusqu'à la Grande Section. A partir du CP, les familles ont seulement le cartable, un agenda, les trousse et du petit matériel (stylos, gommes, taille-crayons...) ; l'école procure les classeurs, les feuilles, les porte-documents, les fichiers...

- les achats de matériel pédagogique : les peintures, les outils, les manuels, les séries de livres, les abonnements, les jeux pédagogiques, les ustensiles d'expérimentation, le matériel d'EPS, les livres de bibliothèque ainsi que les accessoires pour les couvrir et les référencer.

- le transport des classes : un déplacement en car sur Ruffec ou Mansle coûte plus de 150€ TTC. Chaque classe effectue au minimum trois déplacements par an.

- les interventions et sorties : pour assister à des pièces de théâtre, à des séances de cinéma, pour accueillir les intervenants œuvrant dans le domaine de la Culture, du Développement Durable, du Sport et ainsi ouvrir l'esprit de nos élèves.

Afin de couvrir l'ensemble des dépenses, un travail important de recherche de financements complémentaires est mené. Cela inclut des demandes de subventions auprès des institutions publiques et privées, des demandes d'aides auprès d'associations partenaires (ECLA, AANC...), l'organisation d'événements et de ventes avec l'appui de l'APE...

7) Questions diverses

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIVM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande : vers le SIVM concernant le périscolaire (cantine et garderie) et vers les enseignants concernant le scolaire.

"Un transport scolaire (matin/soir) est-il envisagé pour les années suivantes pour les élèves des différentes communes ?"

Réponse du SIVM : Pour les familles dépendant du SIVM, les parents doivent faire la demande à la Région. Si suffisamment de familles en font la demande, un circuit de bus pourrait être créé. La démarche se fait en ligne. Le SIVM communiquera sur les modalités d'inscription. Pour les Maternelles, il serait nécessaire que le SIVM positionne un employé en surveillance dans le bus. Cette contrainte est difficilement envisageable selon le Président.

La séance a été levée à 20 heures 30.

La secrétaire de séance
M^{me} BRUNAUD M.

Le Président de séance
M^r CERTIN M.